

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 3 octobre 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*Madame Denise Lapierre
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux
Madame Suzy Breton
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

Tous formants quorum sous la présidence de madame Diane Bilodeau, pro-maire.

Est aussi présent, Monsieur Patrick Côté, directeur général & secrétaire-trésorier.

Absent : Gilles Nadeau

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption des procès-verbaux*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Avis de motion : règlement du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*
8. *Renouvellement du contrat de location du photocopieur*
9. *La grande randonnée du 20 octobre 2011*
10. *Soumission clôture (Cour de la municipalité)*
11. *Demande de dérogation mineure de M. Mario Gagnon*
12. *Suivi dossier CPE*
13. *Rouleau compacteur*
14. *Subvention : Aide à l'amélioration du réseau routier municipal*
15. *Entretien de la patinoire*
16. *Varia : A- Rappel formation des élus le 15 octobre 2011
B- Développement Lapierre-Tanguay 2^{ième} phase
C- Ilot déstructuré
D- Terrain Carrefour St-Gervais inc.
E- Asphalte recyclé*
17. *Levée de l'assemblée*

111001

IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

111002 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2011 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

111003 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois de septembre tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale:</i>	<i>38 539.24 \$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>16 392.27 \$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>33 639.97 \$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>64 283.05 \$</i>
<i>Santé & Bien-être:</i>	<i>0 \$</i>
<i>Aménagement et urbanisme:</i>	<i>24 419.54 \$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>13 503.73 \$</i>
<i>Frais de financement:</i>	<i>2 078.93 \$</i>
<i>Activités financières:</i>	<i>_____ 0 \$</i>
<i>TOTAL :</i>	<i><u>192 856.73 \$</u></i>

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Centre d'éducation des adultes de Bellechasse*
Objet : Demande d'appui financier

Aucun appui financier ne sera octroyé.

5.2 *Demande de Madame Guylaine Keable*
Objet : Demande de commandite (Maison Michel-Sarrazin)

111004 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité commandite madame Guylaine Keable pour son excursion sur 3 principales montagnes de la chaîne de l'Himalaya et fasse un don de 100,00\$ à la Fondation Michel- Sarrazin.

Adopté unanimement

5.3 *Regroupement des proches aidants de Bellechasse
Objet : Invitation à la soirée hommage soulignant le 10^{ème} anniversaire*

111005

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 2 cartes au coût de 25,00\$ chacune pour la soirée hommage soulignant le 10^{ème} anniversaire du regroupement des proches aidants de Bellechasse

Adopté unanimement

5.4 *École secondaire de Saint-Charles
Objet : Demande de commandite pour l'album des finissants*

111006

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais fasse paraître une publicité d'une demi-page dans l'album des finissants 2011-2012 de l'École secondaire de Saint-Charles au coût de 300,00\$.

Adopté unanimement

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'assemblée

7. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (295-11)

AVIS DE MOTION est par la présente, donné par DENISE LAPIERRE conseillère, que le Conseil adoptera lors de la séance ordinaire du mois novembre 2011, Règlement du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. (295-11)

Ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté, puisque tous les membres du Conseil en ont reçu une copie et qu'il est disponible, pour information, au bureau municipal

8. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LOCATION DU PHOTOCOPIEUR

111007

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle le contrat de location du photocopieur avec Toshiba pour une période de 5 ans.

Adopté unanimement

9. LA GRANDE RANDONNÉE DU 20 OCTOBRE 2011

Cette activité se déroulera de 15h30 à 20h. En plus des organismes communautaires de la MRC de Bellechasse, 5 organismes de Saint-Gervais y seront présents.

111008

IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète 2 bons d'achat de 50,00\$ au Carrefour St-Gervais Inc. comme prix de participation.

Adopté unanimement

10. SOUMISSION CLÔTURE (COUR DE LA MUNICIPALITÉ)

111009

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité retienne les services DES CLÔTURES JPN INC. pour la pose de clôture dans la cour de la municipalité, et ce au coût de 2 717,00\$ plus les taxes applicables.

Adopté unanimement

11. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. MARIO GAGNON

La dérogation demandée vise à ne pas respecter la marge de recul avant;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant de cette résidence est de 7.2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage pour la zone 130 HA exige une marge de recul avant de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QU'un permis d'agrandissement pour cette maison a déjà été émis en 1994;

CONSIDÉRANT QUE les marges de recul latéral cumulatif sont respectées;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul arrière est conforme;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme accepte la demande et recommande à la municipalité d'accorder par résolution une dérogation mineure à notre règlement de zonage

EN CONSÉQUENCE,

111010 IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la demande de dérogation mineure de Monsieur Mario Gagnon tel que demandé

Adopté unanimement

12. SUIVI DOSSIER CPE

Nous avons reçu les documents préliminaires de l'architecte. Nous continuons les démarches dans ce dossier afin d'être prêts advenant une réponse positive lors des appels d'offres qui sont prévus à l'automne 2011.

13. ROULEAU COMPACTEUR

111011 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète un rouleau compacteur 36 pouces de marque Benford TV 900 et autorise le paiement au coût de 5 200.00\$ plus les taxes.

Adopté unanimement

14. SUBVENTION : AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'asphaltage du 1^{er} rang Est et Ouest ainsi que du 2^{ème} rang Est ont été effectués.

111012 IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 14 212\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, et autorise le paiement à P.E PAGEAU INC. au montant de 152 041.60\$, soit 10 438.23\$ de moins que prévue compte tenu de l'ajustement du prix du bitume.

Adopté unanimement

15. ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

On regarde la possibilité de supporter les loisirs dans leur démarche pour l'entretien de la patinoire.

16. VARIA

A) RAPPEL FORMATION DES ÉLUS DU 15 OCTOBRE 2011

B) DÉVELOPPEMENT LAPIERRE 2^{IÈME} PHASE

On poursuit les discussions.

C) ILOT DÉSTRUCTURÉ

111013

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte que :

Ilot proposé # P 075-1 soit englobé dans la zone de l'ilot déstructuré # 48

Ilot proposé # P 075-2 soit englobé dans la zone de l'ilot déstructuré # 50

Ilot proposé # P 075-3 soit englobé dans la zone de l'ilot déstructuré # 49

Adopté unanimement.

D) TERRAIN CARREFOUR ST-GERVAIS

Le conseil municipal demande au directeur général de rencontrer Monsieur Labrecque afin de prendre une entente pour que celui-ci sécurise les lieux du stationnement de son commerce.

E) ASPHALTE RECYCLÉ

La possibilité d'utiliser ce produit l'an prochain sur une section de nos routes sera étudiée.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 3 octobre 2011.

*Patrick Côté
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

17. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

111014

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 8h45.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Patrick Côté, directeur général
& Secrétaire-trésorier*